



AUDIT
CONSEIL
EXPERTISE COMPTABLE
CONSOLIDATION
COMMISSARIAT
AUX COMPTES
FORMATION

Michel Rave
Philippe Dandon
Pierre Valette
Thierry Dumas
Jean-Luc Fumoux
Sylvain Castellani
Marie Savin

Eric Despras
Céline Fleury

ACODEGE
Association Côte d'Orient pour le Développement
et la Gestion d'actions sociales et médico-sociales

2 Rue Gagnereaux
21000 DIJON

RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

5 rue René Char - 21000 DIJON
Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55 - www.auditis.fr

Société par Actions Simplifiée d'Experts-Comptables et de Commissaires aux Comptes au capital de 500.000 €
inscrite au tableau de l'Ordre et près la Cour d'Appel de Dijon
382 535 144 RCS MACON - Siège Social : Route de Digoïn - BP 36 - 71130 GUEUGNON - N° TVA intracommunautaire : FR 93 382 535 144

auditis **absolu**ce



AUDIT
CONSEIL
EXPERTISE COMPTABLE
CONSOLIDATION
COMMISSARIAT
AUX COMPTES
FORMATION

Michel Rave
Philippe Dandon
Pierre Valette
Thierry Dumas
Jean-Luc Fumoux
Sylvain Castellani
Marie Savin

Eric Despras
Céline Fleury

ACODEGE
Association Côte d'Orient pour le Développement
et la Gestion d'actions sociales et médico-sociales

2 Rue Gagnereaux
21000 DIJON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2010

5 rue René Char - 21000 DIJON
Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55 - www.auditis.fr

Société par Actions Simplifiée d'Experts-Comptables et de Commissaires aux Comptes au capital de 500.000 €
inscrite au tableau de l'Ordre et près la Cour d'Appel de Dijon
382 535 144 RCS MACON - Siège Social : Route de Digoïn - BP 36 - 71130 GUEUGNON - N° TVA intracommunautaire : FR 93 382 535 144

auditis **absolu**ce

ACODEGE

Association Côte d'Orient pour le Développement
et la Gestion d'actions sociales et médico-sociales

2 Rue Gagnereaux
21000 DIJON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2010

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association ACODEGE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Provisions pour risques et charges

La note IV. 5 « Provisions » de l'annexe expose entre autre la nature et les mouvements sur provisions pour risques et charges. Dans le cadre de nos contrôles, nous nous sommes assurés de l'adéquation des provisions avec la meilleure estimation des risques encourus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

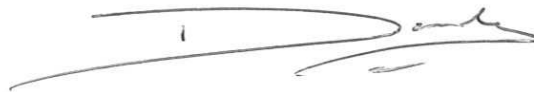
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Dijon, le 27 mai 2011

Le commissaire aux comptes,



AUDITIS,
Représentée par Philippe DANDON

BILAN PASSIF

Libellé	Montant brut 31/12/2010	Amort. et prov. 31/12/2010	Montant net 31/12/2010	Montant net 31/12/2009
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	3.501.711		3.501.711	3.500.968
Fonds associatifs avec droit de reprise :				
Dons et legs				
Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Réserve :				
Excédents affectés à l'investissement	4.880.150		4.880.150	4.716.796
Reserves de compensation	416.826		416.826	416.826
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	2.313.749		2.313.749	2.313.749
Autres réserves	3.618.814		3.618.814	2.131.507
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	1.522.234		1.522.234	1.229.851
Depenses réduites par l'autorité de tarification ou imposables aux financeurs				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	3.611.069		3.611.069	3.726.307
Depenses non opposables aux tiers financeurs	-2.659.654		-2.659.654	-2.418.820
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	-1.355.509		-1.355.509	-1.613.025
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	306.657		306.657	254.064
Provisions réglementées :				
Couverture de besoin en fonds de roulement	338.555		338.555	338.555
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	2.538.406		2.538.406	2.592.912
Reserves des plus-values nettes d'impôt	3.882.917		3.882.917	3.047.132
Droit des propriétaires				
TOTAL I	22.955.924		22.955.924	23.482.870
Comptes de liaison				
TOTAL II				0
Provisions pour risques	1.031.869		1.031.869	695.164
Provisions pour charges	33.809		33.809	31.394
Fonds délégués	6.246.013		6.246.013	4.416.477
TOTAL III	7.311.691		7.311.691	5.143.035
DETTES (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières divers (3)	3.127.569		3.127.569	1.810.884
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	570		570	420
Redevables créditeurs	7.031		7.031	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	1.175.023		1.175.023	1.022.198
Dettes sociales et fiscales	8.391.337		8.391.337	8.166.333
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	150.795		150.795	139.786
Autres dettes (5)	610.461		610.461	682.460
Produits constatés d'avance	404.111		404.111	558.830
TOTAL IV	13.866.899		13.866.899	12.380.910
Écart de conversion (passif)				
TOTAL PASSIF	(I+II+III+IV+V)		44.134.514	41.006.816

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement à l'évolution et à la ressource pour cet établissement entre cet établissement et les autres établissements et services concernés.
 (2) Dont à moins d'un an : Dont à moins d'un an :
 (3) Dont particulier : Dont à moins d'un an :
 (4) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-56 du CASP
 (5) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-56 du CASP

AUDITTS

*Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes*

5, Rue René Char

21000 DIJON
Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 51

BILAN ACTIF

Libellé	Montant brut 31/12/2010	Amort. et prov. 31/12/2010	Montant net 31/12/2010	Montant net 31/12/2009
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement	14.139	13.595	544	844
Autres immobilisations incorporelles	288.735	262.197	26.538	34.071
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles :				
Terrains	1.094.877	230.465	864.431	866.580
Constructions	14.690.269	6.435.617	8.254.652	6.467.648
Installations techniques, matériels et outillage	3.390.886	2.822.592	568.294	582.881
Autres immobilisations corporelles	5.318.839	3.780.378	1.538.461	1.493.338
Immobilisations corporelles en cours	2.064.539		2.064.539	1.534.475
Immobilisations financières :				
Participations et créances rattachées à des participations	284.515		284.515	40.500
Autres titres immobilisés	217	0	217	217
Prêts				
Autres immobilisations financières	37.933	11.722	26.211	37.374
TOTAL I	27.184.969	13.556.566	13.628.403	11.057.928
Comptes de liaison (1)				
TOTAL II	0	0	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et fournitures	68.032	10.490	57.542	52.616
Autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	218.456		218.456	224.377
Produits intermédiaires et fins	41.653		41.653	54.304
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	30.596		30.596	3.072
Créances (2) :				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	2.648.265	82.478	2.566.087	4.860.367
Autres créances	544.343	3.213	541.130	766.666
Valeurs mobilières de placement	4.770.266		4.770.266	555.212
Disponibilités	22.184.410		22.184.410	23.345.552
Charges constatées d'avance	95.971		95.971	86.421
TOTAL III	30.002.292	96.181	30.506.111	29.948.888
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Écart de conversion (actif)				
TOTAL ACTIF	(I+II+III+IV+V+VI)		44.134.514	41.006.816

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement à l'évolution et à la ressource pour cet établissement entre cet établissement et les autres établissements et services concernés.
 (2) Dont à moins d'un an : Dont à moins d'un an :
 (3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-56 du CASP

COMPTE DE RESULTAT

Libellé	Exercice 2010	Exercice 2009
Ventes de marchandises	249	
Production vendue :		
- prestations de services	2 192 067	2 272 854
- divers	1 103 545	1 117 229
Chiffre d'affaires net	3 295 612	3 390 333
Production stockée ou destockage de production	-18 772	11 590
Production immobilisée	2 383 860	1 334 204
Dotations et produits de tarification	36 458 076	35 632 235
Subventions d'exploitations et participations	910 703	1 790 622
Reprises sur amortissements et provisions	7 907	99 833
Transferts de charges	556 307	485 118
Autres produits	3 167 251	3 287 540
Comptes en dehors du plan comptable officiel (à analyser)	615	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	46 961 562	46 031 475
Achats de marchandises	146	897
Variation de stock		
Achats de matières premières et fournitures	259 247	130 747
Variation de stock	-3 954	15 388
Achats d'autres approvisionnements	72 733	63 796
Variation de stock		
Achats non stockés de matières et fournitures	2 335 790	2 213 611
Services extérieurs et autres	7 684 576	6 493 451
Impôts, taxes et versements assimilés :		
- sur rémunérations	2 633 592	2 576 830
- autres	265 311	188 272
Charges de personnel :		
- salaires et traitements	22 257 769	21 576 274
- charges sociales	9 867 243	9 622 924
Dotations aux amortissements et provisions :		
Dotations aux amortissements :		
- des immobilisations	1 119 897	1 065 082
- des charges d'exploitation à répartir		
Dotations aux provisions :		
- sur actif circulant	16 527	70 017
- pour risques et charges d'exploitation	346 036	34 283
Autres charges	57 681	82 511
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	46 912 613	44 131 085
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	48 949	1 900 390
De participations et des immobilisations financières		
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	1 200	1 500
Reprises sur provisions	420 718	9 411
Transferts de charges		69
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 233	429 019
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	427 150	439 939
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	11 722	65 278
Différences négatives de change	83 095	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	94 817	65 278
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	332 333	374 661

AUDITIS
Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char

21000 DIJON **Acodège**
 Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

Libellé	Exercice 2010	Exercice 2009
RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	381 282	2 275 111
Sur opérations de gestion		
- exercices antérieurs	195	1 401
Sur opérations en capital	1 093 173	80 622
Reprises sur provisions		
- reprises sur provisions réglementées : réserve de trésorerie	235 956	2 578
- reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif	36 364	35 987
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	461 363	259 906
Transferts de charges		
Comptes en dehors du plan comptable officiel (à analyser)	359	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	1 827 410	380 493
Sur opérations de gestion		
Exercice courant	828	5 832
Exercices antérieurs	186 612	4 055
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- dotations aux provisions réglementées : réserve de trésorerie	1 073 599	15 291
- dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif	2 230 107	1 015 542
Engagements à réaliser sur ressources affectées	233	
Comptes en dehors du plan comptable officiel (à analyser)		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	3 491 379	1 040 720
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-1 663 969	-660 227
Impôts sur les sociétés (VII)	72 822	1 859
TOTAL DES PRODUITS (I+II+V)	49 216 122	46 851 907
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	50 571 631	45 238 941
BENEFICE		1 613 025
PERTE	1 355 509	

ANNEXE de BASE
en €

- I. Faits caractéristiques de l'exercice
- II. Evènements postérieurs à l'exercice
- III. Principes, règles et méthodes comptables
- IV. Notes sur le bilan
- V. Notes sur le compte de résultat
- VI. Autres informations

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 44.134.514 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 46.961.562 € et dégagent un déficit comptable de -1.355.509 €.

Après :

- réintégration des excédents demandées par les autorités de tarification pour le financement des activités 2010,
- et prise en compte des dépenses dont le financement est refusé (variation des provisions congés payés),

le résultat administratif s'établit à un excédent de + 572.822 € (cf. page 20).

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

I – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Contrat pluriannuel d'objectif et de moyens :

L'Association a signé un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec le financeur CONSEIL GENERAL DE LA COTE D'OR en date du 30 décembre 2010. Par la signature de ce contrat, l'association s'est engagée à la réalisation d'objectifs, en contrepartie de moyens mis à sa disposition sous forme d'une enveloppe globale annuelle. Le contrat a pris effet le 1er janvier 2011 et son terme est fixé au 31 décembre 2015.

Reprise des résultats antérieurs :

Les « résultats réalisés au cours des exercices antérieurs et sous contrôle des tiers financeurs » ont fait l'objet de réintégrations (reprises) dans les budgets accordés par les financeurs pour l'année 2010.

Ces reprises de résultat s'élevaient à un montant significatif de 1.935.078 € pour l'année 2010 et expliquent ainsi la diminution à due concurrence des produits de tarification (comptes 731xxx) et donc du résultat comptable.

AUDITIS

*Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes*

**5, Rue René Char
21000 DIJON**

Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55



Résultat comptable	-1.355.509 €
Réintégration excédents des exercices antérieurs	+1.935.078 €
Résultat comptable retraité des reprises de résultats antérieurs	+579.569 €

En neutralisant ces reprises d'excédents antérieurs, le résultat comptable de l'Association se serait établi à +579.569 €.

Fusion absorption de l'Association LIENS par l'Association ACODEGE

L'Association ACODEGE a procédé au cours de l'exercice 2010 à la fusion par absorption de l'Association LIENS, gestionnaire de l'établissement L'AMARINE.

L'Association ACODEGE a approuvé ladite fusion au cours de son assemblée générale du 11 juin 2010. L'association LIENS a également approuvé la fusion au cours de son assemblée générale du 16 décembre 2010.

Il est précisé que la fusion s'est réalisée sur les bases suivantes :

- date d'effet : rétroactivement au 1er octobre 2010
- les éléments d'actif et de passif apportés ont été évalués à leur valeur comptable, tels qu'ils figurent dans les comptes de l'association LIENS au 30 septembre 2010.
- Les actifs apportés se sont élevés à 79.943 euros et le passif pris à sa charge s'est élevé à 75.453 euros, la valeur nette desdits apports s'est établie à un actif de + 4.490 euros.

Le traitement comptable retenu a été le suivant : reprise dans la comptabilité de l'ACODEGE de la balance des comptes de l'association LIENS en date du 30 septembre 2010. Le résultat de l'association LIENS pour la période allant du 1er janvier 2010 au 30 septembre 2010 s'élevé à un montant de -25.337 €. Ce montant a été comptabilisé dans un compte de « résultat en instance d'affectation » et devra faire l'objet d'une affectation au cours de la prochaine assemblée de l'ACODEGE.

Le résultat de l'activité de l'établissement L'AMARINE pour la période allant du 1er octobre 2010 au 31 décembre 2010 s'établit à un montant de -11.114 €. Ce déficit devra également faire l'objet d'une affectation au cours de la prochaine assemblée de l'ACODEGE.

II – EVENEMENTS POSTERIEURS

Fusion absorption de l'Association PARENTHÈSE par l'Association ACODEGE

Le CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE MARNE a émis un arrêté de transfert d'autorisation, pour la gestion de l'établissement FERME DE LA COUEE, en date du 28 décembre 2010, au profit de l'Association ACODEGE.

L'Assemblée Générale de l'association PARENTHÈSE a décidé en date du 14 avril 2011 de procéder à l'opération de fusion. L'association ACODEGE se prononcera sur ladite fusion au cours de sa prochaine assemblée à tenir le 10 juin 2011.

Dans la mesure où les Assemblées Générales des deux Associations devant approuver le projet de fusion ne se sont pas tenues avant le 31 décembre 2010, il n'est à relever aucune conséquence comptable de cette opération sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

A titre d'information, il est précisé que la fusion entre les deux Associations se réalisera sur les bases suivantes :

- date d'effet : rétroactivement au 1er janvier 2011
- les éléments d'actif et de passif apportés sont évalués à leur valeur comptable, tels qu'ils figurent dans les comptes de l'association PARENTHÈSE au 31 décembre 2010.
- les actifs apportés s'élevé à 293.954 € et le passif pris à sa charge s'élevé à 251.007 €, la valeur nette desdits apports s'établit à un actif de 42.947 €.

III – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Référentiel et principes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises.

Les conventions générales comptables ont été appliquées selon les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels et dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices.

AUDITIS

*Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes*

5, Rue René Char
21000 DIJON

Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55



Il a été fait application des dispositions particulières résultant :

- du règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations modifié par le règlement n°2004-12 du 23 novembre 2004 du comité de la réglementation comptable ;
- du décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière, et aux modalités de financement et de tarification du 12 décembre 2007 introduisant de nouvelles modifications à la nomenclature comptable en créant, modifiant ou supprimant des comptes ;
- de l'arrêté du 14 novembre 2003 qui définit la nouvelle nomenclature comptable applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés à compter du 1er janvier 2005. Cette dernière se substitue à l'instruction 87-67 du 16 mars 1987, communément désignée M21 bis ;
- de l'arrêté du 12 décembre 2007 introduisant de nouvelles modifications à la nomenclature comptable en créant, modifiant ou supprimant des comptes ;
- de l'avis n°2007-05 du 4 mai 2007 du conseil national de la comptabilité qui abroge l'instruction M21 bis ;
- de l'arrêté du 12 novembre 2008 qui étend l'application de l'instruction M22 aux établissements et services privés à but non lucratif gérés par des associations et fondations.

Il a été également tenu compte des contraintes imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs des prestations et notamment lorsque ceux-ci affectent en fonds dédiés une partie des résultats sous leur contrôle. Ils sont constitués via le crédit du compte de provision de fonds dédiés concerné et le débit du compte 115 « Résultat sous contrôle de tiers financeurs » sans passer par le compte de résultat de l'exercice.

Les correctifs apportés figurent dans le détail des mouvements des fonds dédiés (cf. III-6) ou provisions réglementées (cf. III-5).

2. Informations relatives aux changements de méthodes

Aucun changement de méthode n'a été réalisé sur l'exercice.

3. Modes et méthodes d'évaluation appliqués

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

3.1 Valorisation des contributions volontaires

Sont valorisés à ce titre :

- les apports de travail (bénévoles) au montant horaire charges sociales et fiscales comprises correspondant à la rémunération prévue pour la qualification déterminée par la Convention Collective à l'indice le plus faible ;
- les heures effectuées par les personnels détachés de l'Education Nationale qui ne perçoivent qu'un forfait ou une indemnité de logement par l'ACODEGE, à un salaire équivalent à ce que percevrait une personne de même qualification, à l'indice le plus faible de la Convention Collective, charges fiscales et sociales comprises, déduction faite des coûts réels de ces personnes. Il en est de même pour les heures normales effectuées par le personnel détaché de l'Education Nationale percevant une rémunération uniquement pour des heures supplémentaires.
- Les mises à disposition de biens à la valeur locative théorique des biens mis à disposition gratuitement ce qui exclut les biens mis à disposition sous forme de bail emphytéotique, soit :
 - ⇒ le terrain de 4 ha au 18 Rue St Vincent de Paul à DIJON (IME STE ANNE)
 - ⇒ les locaux situés au 3 Rue Maurice Ravel à DIJON occupés par le SAS.

En sont exclus :

- le temps passé par les Administrateurs dans l'exercice de leurs fonctions.

Les contributions volontaires n'ont pas été enregistrées en comptabilité et figurent en valeur uniquement dans l'annexe en partie VI – Autres Informations.

AUDITIS

Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

Nota : Ces contributions ne représentent aucun flux financier pour l'Association et, en particulier, les apports en temps ne donnent lieu à aucune rémunération de la part de l'ACODEGE, seule une indemnité de déplacement peut être payée aux bénévoles.

5, Rue René Char

21000 DIJON

10

Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 51

11

3.2 Fonds dédiés pour départs en retraite

Afin de ne pas créer de distorsion entre les comptes administratifs de ses établissements et ses comptes sociaux, l'ACODEGE n'a pas retenu la méthode préférentielle de comptabilisation des IDR en provision au bilan mais applique la méthode de comptabilisation en annexes au titre des engagements hors bilan (cf § VI engagements hors bilan : IFC).

Toutefois, depuis 2009, l'association dote, en vertu des règles propres de financement de ses établissements, un « fond dédié retraite », dont le montant est fixé dans le respect des bases de négociation établies avec les financeurs :

- dans les procédures budgétaires pour les établissements sous tarification classique,
- dans les contrats CPOM pour les autres établissements.

Le montant du « fond dédié retraite » a été porté à 2.556.751 € au 31/12/2010 contre 2.120.172 € au 31/12/2009.

Ce montant, ne répond pas aux règles classiques de calcul des IFC (dont indication est donnée dans la partie des engagements hors bilan déjà mentionnée).

Le « fond dédié retraite » couvre, à ce jour, le coût des départs au-delà de 2013 (dernière année du CPOM ARS) et au-delà de 2015 (dernière année du CPOM CONSEIL GENERAL), soit 48 % du passif social IFC total.

Les contrats CPOM ARS et Conseil Général étant muets sur une méthodologie à retenir comme sur des montants précis, la méthodologie retenue par l'ACODEGE en 2010 a été la même qu'en 2009. Elle se base sur celle ayant servi de base aux négociations des deux CPOM avec les financeurs à savoir un provisionnement des IFC envers les salariés sur les 5 années à venir selon un principe de départ à la retraite à 60 ans, sans prise en compte de la réforme de retraites parue au J.O. le 10/11/2010, qui aurait eu pour effet, non négocié, d'en diminuer le montant.

3.3 Autres postes

- Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont calculés, sans considération de la valeur résiduelle, suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage.

En l'absence de décomposition, les durées d'amortissements sont les suivantes :

- Agencements et aménagements des constructions de 10 à 15 ans
- Matériel et outillage de 5 à 10 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel de bureau et matériel informatique de 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau de 7 à 10 ans

Pour les biens faisant l'objet d'une approche par composants, les durées d'amortissements sont les suivantes :

- Constructions et composants : de 10 à 50 ans

Soit, plus particulièrement (en années) :

Durée :

Structure	50 ans
Aménagements	10 ans
Méniseries extérieures	25 ans
Chauffage	25 ans
Ascenseur	15 ans
Etanchéité	15 ans
Ravalement	15 ans
Electricité	25 ans
Plomberies sanitaires	25 ans
Parkings	15 ans

- Provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits finis sont valorisés au prix de vente après déduction d'une marge bénéficiaire théorique de 10 %. Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est supérieure soit au cours du jour, soit à la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente.

AUDITIS

Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char
21000 DIJON

Tel: 03 80 74 90 50 - Fax: 03 80 74 90 51
C'est nous qui sommes

○ Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

○ Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées selon la méthode du premier entré, premier sorti.

IV – NOTES SUR LE BILAN

1. Actif immobilisé

Mouvements de l'exercice

IMMOBILISATIONS	Valeur Brute en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Virt compte à compte	Valeur brute en fin d'exercice
Frais d'établissement	14 139	12 671	4 422	-	14 139
Autres immob. incorporelles	200 486	12 671	4 422	-	288 735
Immobilisations incorporelles	294 625	12 671	4 422	-	302 874
Terrains	1 069 961	149 487	124 551	-	1 094 897
Constructions	12 727 871	2 349 302	386 905	-	14 690 268
Inst.,Tech.,Matériel Outill.,Ind.	3 330 299	154 639	94 051	-	3 390 886
Autres immob. corporelles	5 169 291	516 088	366 540	-	5 318 839
Immob. corporelles en cours	1 534 475	2 701 526	2 180 512	-	2 055 489
Avances et acomptes	-	43 038	33 987	-	9 050
Immobilisations corporelles	23 831 897	5 914 079	3 186 546	-	26 559 430
Participations	40 500	244 015	-	-	284 515
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Titres immobilisés de l'activité portefeuille	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	217	-	-	-	217
Prêts	-	-	-	-	-
Autres immob. financières	37 374	37 341	36 781	-	37 933
Immobilisations financières (2)	78 091	281 356	36 781	-	322 665
TOTAL	24 204 613	6 208 107	3 227 750	-	27 184 969

Tableau des amortissements

IMMOBILISATIONS	Amortissements en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Amortissements en fin d'exercice
Frais d'établissement	13 295,39	299,80	-	13 595,19
Autres immob. incorporelles	246 414,56	20 204,89	4 422,25	262 197,20
Immobilisations incorporelles	259 709,95	20 504,69	4 422,25	275 792,39
Terrains	203 380,97	27 084,50	-	230 465,47
Constructions	6 260 223,27	618 737,06	443 343,32	6 435 617,01
Inst.,Tech., Matériel Outill.,Ind.	2 747 417,19	162 455,13	87 280,44	2 822 591,88
Autres immob. corporelles	3 675 953,49	462 981,71	358 557,43	3 780 377,77
Immobilisations corporelles	12 686 974,92	1 211 266,40	895 181,19	13 269 062,13
TOTAL	13 146 684,87	1 291 763,08	895 603,44	13 544 844,52

AUDITIS

Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes


5, Rue René Char
21000 DIJON

Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55


14

15

2. Actif circulant

 Echéance des créances

CREANCES	Montant Brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE Créances rattachées à des participations Prêts Autres Immobilisations financières	37 933		37 933
DE L'ACTIF CIRCULANT Créances usagers et comptes rattachés Autres créances Charges constatées d'avance	2 648 565 544 343 95 971	2 648 565 544 343 95 971	
TOTAL	3 326 812	3 288 879	37 933
(1) Montant : - Prêts accordés cours d'exercice - Rembours. obtenus cours d'exercice	NEANT NEANT		

 Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan au 31 décembre 2010	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immob. financières	76 691
Créances usagers et comptes rattachés	274 747
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	351 438

3. Comptes de régularisation Actif

 Charges constatées d'avance (uniquement d'exploitation) : 95 971 €

4. Fonds Associatifs

 Fonds propres

Les fonds propres de l'Association s'élevaient à 22 955 924 € au 31 décembre 2010 et se répartissent de la manière suivante :

- 18 994 715 € sont attribuables aux établissements sous contrôle des financeurs
- 3 961 209 € sont attribuables aux établissements en gestion libre.

	En Gestion libre	Sous contrôle financeurs
Fonds associatifs sans droit de reprise	266 537,00	3 235 173,61
Réserves :	1 525 933,00	9 703 605,09
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	1 665 742,00	-143 506,22
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	-25 337,00	3 636 405,84
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-186 259,00	-2 473 294,82
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	172 313,00	-1 527 821,66
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	39 795,00	266 862,02
Provisions réglementées :	502 585,00	6 297 292,80
TOTAL	3 961 209,00	18 994 715,26



AUDITIS

Audit - Conseil - Expertise Comptable

Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char
21000 DIJON

Tel. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55
Acodège
Certification AEF

Suivi des réserves pour projets associatifs

LIBELLE	Solde en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde en fin d'exercice
Valeur du patrimoine intégré Réserve pour projet associatif	250 003 395 034	543		250 546 395 034
TOTAL	645 037	543	-	645 580

Détail des différences de prises en charge et autres dépenses non opposables

**Différences de prises en charges
(hors congés payés et amortissements comptables excédentaires)**

- compte 119800 -

Au Durée	31-déc-10 12 mois	31-déc-09 12 mois	Variation
Association	165 371	165 371	
Direction Générale	-6 132	-6 132	
Service Médical	12 997	12 997	
SAEMO	3 826	3 826	
Service d'AGBF	16 174	16 174	
Service des Enquêtes Sociales	732	732	
Service d'Investigation et d'Orientation Educative	1 957	1 957	
Service d'Hébergement diversifié - Chenevières	6 410	6 410	
Service d'Accueil Familial - Chenevières	222	222	
Centre Educatif - INPACTE	-30 575	-30 575	
Résidence Herriot	41 223	41 223	
La Prévention Spécialisée	-27 296	-27 296	
Le C.A.M.S.P.	4 802	4 802	
Le C.M.P.P.	22 147	22 147	
L'I.M.E. Charles Poisot	90 436	90 436	
L'I.M.E. de Vesvrotte			7 310
L'IME de Ste Anne	76 513	76 513	
L'ESAT Acodège	11 939	11 939	
Les Résidences Acodège	-9 513	-9 513	
Le Foyer de Vie - Chantournelle	4 968	4 968	
Le S.E.S.A.D. - Centre Aurore	3 692	3 692	
Le Service d'Accueil de Jour	1 271	1 271	
Le Centre Educatif Renforcé	10 611	10 611	
Le S.A.V.S.	-28 160	-28 160	
Les Collbris	24	24	
L'I.M.E. TED	-7 310	-7 310	
TOTAL GENERAL	366 326	366 326	1

AUDITIS

*Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes*

5, Rue René Char
21000 DIJON

Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

18

19

Autres dépenses non opposables aux financeurs
- comptes 116-

Compte	116100 Amortissements comptables excédentaires : encours au 31 décembre 2010	116200 Dépenses pour congrès payés : encours au 31 décembre 2010	116800 Différence de prise en charge
Association		121 172	
Direction Générale		65 187	
Service Médical		167 306	
SAEMO		41 034	
Service d'AGBF		24 508	
Service des Enquêtes Sociales		53 549	
Service d'Investigation et d'Orientation Educative		118 880	
Service d'Hébergement diversifié - Chenevières		63 528	
Service d'Accueil Familial - Chenevières		255 491	
Centre Educatif - INPACTE		23 479	
Résidence Herriot		138 650	
La Prévention Spécialisée		22 015	
Le C.A.M.S.P.		99 162	
Le C.M.P.P.		77 634	
L'I.M.E. Charles Poist	63 408		
L'I.M.E. de Vesvrotte	36 954	298 381	
L'ESAT Ste Anne	228 481	165 465	23 387
Les Résidences Acodège		165 495	
Le Foyer de Vie - Chantournelle		144 000	
Le S.E.S.A.D. - Centre Aurore		39 928	
Le Service d'Accueil de Jour		33 715	
Le Centre Educatif Renforcé		58 403	
Le S.A.V.S.		12 668	
Les Colibris		20 223	
FAM Vesvrotte		83 395	
L'I.M.E. TED	14 167		

AUDITIS
Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char
21000 DIJON

Tél. 03 80 74 90 80 - Fax 03 80 74 90 80

Détail des résultats comptables et administratifs

RESULTATS ADMINISTRATIFS 2010

	Autofinancés	Établissements	Résultat comptable au 31/12/2010	Variation Congrès Payés	Reprise de résultats 2008 et antérieurs	Résultat administratif au 31/12/2010
1	Association		225 477,56	-	-	225 477,56
2	Direction Générale		-	-	-	-
3	Service médical		-	-	-	-
22	Esat UP		33 293,92	-	-	33 293,92
44	APV		10 518,54	-	-	10 518,54
53	PAEJ		-	-	-	-
50	JUDO		819,02	-	-	819,02
30	AMARINE		11 114,01	-	-	11 114,01
47	CDN		64 005,54	-	-	64 005,54
	Total autofinancés		172 313,37			172 313,37
	Financement CG					
4	SAEMO		106 892,45	37 160,72	140 782,00	3 271,17
8	Chenevières SAHED		376 436,36	18 901,12	100 000,00	285 337,48
9	Chenevières SAF		220 197,71	12 434,88	200 000,00	7 762,83
11	INPACTE		873 142,95	18 921,06	500 000,00	392 064,01
40	SAS		19 813,25	3 083,12	-	22 896,37
14	Prévention		766 977,79	10 577,24	767 138,00	10 417,03
24	Résidences		75 557,81	518,63	111 867,00	36 821,82
27	Chantournelle		41 170,76	19 099,17	-	60 269,93
43	SAVS		8 759,14	5 085,33	-	3 673,81
51	FAM Vesvrotte hébergement		172 519,52	16 398,88	-	156 120,64
15	CAMSP partie CG		9 790,58	-	-	9 790,58
	Total financement CG		2 243 077,76	67 904,13	1 819 781,00	492 000,89
	Financement PJJ					
6	Enquêtes		1 519,88	9 930,44	4 436,76	12 847,32
7	SIOE		72 447,88	8 176,04	9 434,09	54 837,75
42	CFER		153 079,57	8 687,20	-	144 392,37
	Total financement PJJ		224 007,57	6 932,80	4 997,33	212 077,44
	Financement CAF					
5	AGBF		35 406,42	670,45	-	36 076,87
	Total financement CAF		35 406,42	670,45		36 076,87
	Financement Cohésion sociale					
13	Herriot		32 498,36	6 536,00	-	25 962,36
20	Esat Acodège		91 148,62	16 960,00	-	74 188,62
	Total financement cohésion sociale		123 646,98	23 496,00		100 150,98
	Financement ARS					
15	CAMSP partie ARS		12 089,51	-	-	12 089,51
16	CHIPP		3 331,27	-	-	3 331,27
17	IME ICP		86 552,08	-	-	86 552,08
19+60	IME Site Anne + Enveloppe DGF ARS		740 799,36	12 562,15	-	728 237,21
29	SESSAD		562,40	6 119,31	-	6 681,71
51	FAM Vesvrotte soins		100 797,30	11 909,33	-	112 706,63
52	IME TED		66 716,82	36 493,81	-	30 223,01
	Total financement ARS CPOM		898 225,28	73 680,21		971 905,49
	Financement ARS					
49	Colibris		117 216,38	3 668,75	110 299,98	3 547,65
	Total financement ARS HORS CPOM		117 216,38	3 668,75	110 299,98	3 547,65
	TOTAL GENERAL ACODEGE		1 355 508,66	6 747,92	1 935 078,31	572 821,73

5. Provisions

Situations et mouvements	Montant en débit d'exercice	Augmentation par dotations de l'exercice	Diminution par reprises de l'exercice	Variation par affectation des résultats	Virement de compte à compte	Montant en fin d'exercice
Provisions réglementées	5 898 598	1 073 599	272 320			6 799 877
Provisions pour risques	695 164	342 256	5 550			1 031 860
Provisions pour charges	31 394	3 800	1 385			33 809
Provisions pour dépréciation	80 626	16 527	972			96 122
Provisions immo financières		11 722				11 722
TOTAL	6 805 782	1 447 904	280 228			7 973 459
Dont dotations et reprises :						
- exploitation		362 593	7 807			
- financières		11 722				
- exceptionnelles		1 073 590	272 320			

Au 31/12/2010, les provisions réglementées s'élevaient à 6 799 K€ et sont constituées des provisions réglementées suivantes :

- ✓ 358 K€ : provisions destinées à renforcer la couverture du BFR
- ✓ 2 552 K€ : provisions pour renouvellement des immobilisations
- ✓ 3 883 K€ : provisions de réserves des plus-values nettes d'actif
- ✓ 6,1 K€ : provisions pour amortissements dérogatoires.

Au 31/12/2010, les provisions pour risques s'élevaient à 1 032 K€ et sont principalement destinées à couvrir les risques suivants :

- ✓ 695 K€ : provisions pour litiges
- ✓ 337 K€ : provisions pour risques divers

6. Fonds dédiés

Situations / Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice (A)	Utilisation en cours d'exercice (B)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (C)	Variation par affectation des résultats	Virement de compte à compte	Fonds restant à engager en fin d'exercice (D) = A - B + C + D
Fonds dédiés au financement de la R.T.T.	664 907					664 907
Fonds dédiés à l'apprentissage et contrats aidés	63 767					63 767
Fonds dédiés aux indemnités retraite	2 120 172	425 483	882 962			2 566 761
Fonds dédiés aux dépenses de travaux	720 776		1 644 857			1 765 633
Fonds dédiés à des charges d'amortissements	-		359 895	30 000		-
Fonds dédiés à l'investissement fonctionnement	846 805	41 795				1 104 905
TOTAL	4 418 477	467 278	2 286 814	30 000	-	6 246 013

* 340 000 € affectés à l'exécution pluriannuelle du CASIP

302 228 € affectés à l'exécution de l'opération de formation

370 137 € affectés à l'investissement sur le matériel de l'entreprise de l'ILE de France

474 € affectés à l'achat de matériel

42 000 € affectés à la formation

40 000 € affectés à l'opération de formation

18 174 € affectés en charge de fonctionnement

18 174 € affectés à l'opération de formation

474 € affectés à l'achat de matériel

** 30 000 € constatant une affectation directe d'exercice 2007 des Cotins pour la formation adèle

7. Dettes

Etat des dettes

DETTES	Montant Brut	Degré d'exigibilité du passif	
		Échéance à moins 1 an	Échéance à plus 1 an
Emprunts obligataires (2)	3 127 569	277 957	936 651
Emprunts (2) et dettes auprès des établis. de crédit :	570	570	
Emprunts et dettes financières divers (2)	1 175 023	1 175 023	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 391 337	8 391 337	
Dettes fiscales et sociales	150 795	150 795	
Dettes d'immobilisations et comptes rattachés	617 493	617 493	
Autres dettes	404 111	404 111	
Produits constatés d'avance			
TOTAL	13 866 899	11 017 286	936 651
TOTAL	1 440 000	179 779	
(2) Empr. souscrit cours exercice			
Empr. rembours. cours exercice			
Solde créditeur de banque			

AUDITIS

Audit - Conseil - Expertise Comptable

Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char

21000 DIJON

Tel: 03 80 74 90 50 - Fax: 03 80 74 90 55

22

23

Charges à payer

Charges à payer inclus dans les postes du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	12 489
Autres emprunts obligataires	7 031
Emprunts et dettes auprès étabi, crédit (2)	231 945
Emprunts et dettes financières divers(3)	3 815 259
Avces et aptes reçus s/commandes en cours	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 075
Dettes fiscales et sociales	
Dettes s/immobilisations et cptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	4 110 799

1. Résultat d'exploitation

Transfert de charges d'exploitation

Nature du produit	Montant
Allègement de charges sociales	524 660
Indemnités d'assurance	31 647
TOTAL	556 307

2. Résultat exceptionnel

Détail des produits exceptionnels

Produits constatés d'avance..... 404 111 €


8. Compte de régularisation PASSIF

<u>Produits exceptionnels sur opérations de gestion :</u>	195
Divers produits exceptionnels sur opérations de gestion	195
<u>Produits exceptionnels sur opérations en capital :</u>	1 093 074
Produits sur vente d'éléments d'actifs	1 022 461
QP de subventions d'invest virée au résultat de l'exercice	70 613
<u>Reprises sur provisions et transfert de charges:</u>	272 320
Reprise des provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	36 364
Reprise de la provision pour différence sur réalisation d'élément d'actif	235 956
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 365 589

AUDITIS

Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char
21000 DIJON

Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55
 **Acodège**
L'expertise au service de l'entreprise



Détail des charges exceptionnelles

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion :	
Pénalités et amendes fiscales	827
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	385
	442
Charges exceptionnelles sur opérations en capital :	
Valeur comptable nette des immobilisations cédées	186 612
Autres charges exceptionnelles	185 698
	914
Dotations aux amortissements et provisions :	
Dotations en provision pour renouvellement des immobilisations	1 073 599
Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé	1 645
Dotations aux amortissements dérogatoires	1 071 742
	213
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 261 038

VI – AUTRES INFORMATIONS

1. Situation financière 2010

Bilan	Financement				
	2008	2009	2010	2009	2010
Bilan actif					
Immobilisations incorporelles netes	51 205	34 915	27 002	4 130 178	8 904 387
Immobilisations corporelles brutes	1 044 979	1 069 961	1 064 837	1 872 735	3 996 088
- Amortissements	12 111 262	12 727 871	14 692 294	2 692 849	3 066 857
- Constructions	3 239 700	3 330 295	3 300 888	2 569 478	2 532 259
- Installations techniques, matériels et outillages	4 848 002	5 169 291	5 318 837	3 044 156	3 882 917
- Autres immobilisations corporelles	242 560	1 534 475	1 064 538	4 492	6 147
Immobilisations en cours				1 407 666	1 115 800
Immobilisations financières	40 994	40 980	285 003	332	570
Amortissements comptables excédentaires différés (2)	340 011	340 011	340 011		
Charges à répartir				5 888 720	6 425 617
Autres	38 415	37 103	37 662	2 747 417	2 822 397
Compte de liaison investissement				3 574 882	4 010 843
TOTAL III	21 942 794	24 287 944	27 253 088	26 115 498	34 155 266
FONDS DE ROULEMENT INVESTISSEMENT NEGATIF (I-III)				-4 192 210	-6 177 129
Bilan passif					
Autres	85 000	85 000	155 640	2 672 303	2 672 303
Report à nouveau définitive (4)				366 979	416 826
Resultat définitive (4)			1 355 298	2 765 467	1 613 025
Droits acquis par les salariés non provisionnés (3)				5 322 105	5 407 487
Autres				791 300	1 865 679
TOTAL IV	85 000	85 000	1 481 040	16 038 029	16 016 009
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)				-15 998 226	-14 544 540
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF				-20 171 629	-21 148 118

AUDITIS
Audit - Conseil - Expertise Comptable
 Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char
 21000 DIJON

Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 50
 Acodège
 L'expertise pour les entreprises

3. Engagements Financiers

Crédit bail

Postes du bilan	Coût d'entrée	Immobilisations en crédit-bail	
		Dotations aux amortissements de l'exercice	Dotations aux amortissements cumulés
Terrains			
Constructions			
Installations, techniques, matériel et outillage			
Autres immobilisations corporelles	356 712,34	54 279,20	223 546,99
Immobilisations en cours			
TOTAUX	356 712,34	54 279,20	223 546,99

Postes du bilan	Engagements de crédit bail		Prix d'achat résiduel
	Redevances payées de l'exercice	Redevances restant à payer	
Terrains			
Constructions			
Installations, techniques, matériel et outillage			
Autres immobilisations corporelles	64 270,73	270 746,33	47 507,96
Immobilisations en cours			
TOTAUX	64 270,73	270 746,33	47 507,96

Indemnités de fin de carrière

Etant tout d'abord rappelé que des précisions importantes sur les IFC figurent au § 3.1 des annexes, le montant de l'engagement en terme d'IFC de l'ACODEGE est estimé à 5.321.353 € au 31/12/2010.

AUDITIS

Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char
21000 DIJON

Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55



2. Ventilation de l'effectif au 31 décembre (en ETP)

Catégories	2010
Cadres	84
Non Cadres	627
TOTAL	711

Item	103	102	101	100	100
Item actif					
Autres immobilisations corporelles	54 296	34 915	4 190 178	7 415 536	8 904 587
- Construction	1 024 879	1 069 965	2 872 735	2 892 735	3 096 081
- Installations techniques, matériel et outillage	12 111 262	12 227 871	29 846	254 664	306 657
- Autres immobilisations corporelles	3 239 396	3 310 299	3 190 864	3 246 036	3 552 299
- Autres immobilisations en cours	4 848 082	5 169 295	3 084 156	3 087 125	3 182 299
Immobilisations financières	242 500	1 534 425	2 064 339	3 042 156	3 147 474
- Construction	40 998	285 000	4 492	5 934	6 147
- Autres immobilisations financières	343 011	343 011	1 687 717	3 115 086	3 115 086
Charges à répartir	38 445	37 105	356 979	426	579
TOTAL IV	31 292 796	31 897 934	11 075 104	14 033 772	15 726 546
Item passif					
Autres provisions déductibles (4)	85 900	81 900	2 072 301	2 072 301	2 072 301
Résultat d'exercice (5)		1 355 569	2 705 467	1 603 025	416 824
Droits reçus par les salariés non provisionnés (5)			5 322 105	5 409 497	5 623 269
Autres			391 300	754 516	1 065 679
TOTAL V	84 900	1 355 569	8 191 173	8 232 342	8 548 073
Bilan	31 377 696	33 253 503	19 266 277	22 266 114	24 274 619
Autres provisions déductibles (4)					
Résultat d'exercice (5)					
Droits reçus par les salariés non provisionnés (5)					
Autres					
TOTAL VI	84 900	1 355 569	8 191 173	8 232 342	8 548 073
Bilan	31 377 696	33 253 503	19 266 277	22 266 114	24 274 619



Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de **dette actuarielle**.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Les hypothèses mises en œuvre dans l'évaluation sont directement liées aux comportements sociaux et démographiques de la population étudiée. Elles traduisent les rapports économiques existant entre certains facteurs. Elles se décomposent principalement en variables économiques et en variables démographiques.

Les paramètres financiers retenus sont les suivants :

- Taux d'inflation : 1,70 %
- Taux de rendement (OAT) : 2,50 %
- Revalorisation des salaires : - cadres : 2%
- non cadres 2%
- Age de départ à la retraite : 60 ans

L'indemnité de départ en retraite est déterminée à partir de la convention collective de 1966.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation net d'inflation de **0,786627 %**, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au **31/12/2010** s'élève à **5.321.353,02** euros.

Tranches d'âges	Engagements à	montant
⇒ + 59 ans	moins d'un an	695 646
⇒ de 54 à 59	1 à 5 ans	1 344 351
⇒ de 50 à 53	6 à 10 ans	1 289 362
⇒ de 40 à 49	11 à 20 ans	1 313 825
⇒ de 30 à 39 ans	21 à 30 ans	625 107
⇒ moins de 30 ans	plus de 30 ans	53 062
Engagement total		5 321 353

Autres engagements financiers hors bilan

Nature de la garantie donnée	Montant garanti
Sûretés réelles	
Nantissement	
Direction Générale Emprunt Crédit Mutuel de 228 674 € échéance 30/04/2021	62 703,31
Institut Charles Poisol Emprunt BNP de 900 000 € échéance 15/09/2025	450 000,00
SESSAD Emprunt Caisse d'Epargne de 573 224 € échéance 05/07/2037	340 212,33
Total	872 915,64
Hypothèques	
Association Acodège Emprunt Crédit Mutuel de 574 000 € échéance 25/10/2039	400 000,00
Impacte Emprunt Crédit Mutuel de 274 500 € échéance 31/10/2022	193 874,30
Total	593 874,30
Autres sûretés	
Cautions sur emprunts	
ESAT Acodège Emprunt CDC 1982 de 77 291 € échéance 25/02/2011	6 540,10
ESAT Acodège Emprunt CDC 2001 de 457 347 € échéance 01/06/2016	211 997,34
Résidences Emprunt CDC de 192 086 € échéance 25/02/2011	16 253,49
Résidences Emprunt Foncier de 172 161 € échéance 30/07/2012	37 928,94
Total	272 719,87
TOTAL	1 739 509,81

4. Estimation des contributions volontaires

- personnel détaché 335 451 €
 - mises à disposition 22 282 €
- soit un total de 357 733 €

5. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Les trois plus hauts cadres dirigeants sont le Président, la 1^{ère} Vice-Présidente et le 2^{ème} Vice-Président ne percevoient aucune rémunération pour leur fonction.

6. Rémunérations des directeurs

AUDITIS ensemble des rémunérations servies aux directeurs des établissements est conforme à la Convention Collective applicable à l'Association.
Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes